

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE Marché de services n° 6-2018

MISE EN AUTONOMIE ENERGETIQUE DU REFUGE-PORTE
DE PLAN DU LAC

-
MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

1 - Identification de l'administration qui passe le marché

Parc national de la Vanoise – 135, rue du Dr Julliand – 73000 Chambéry
Téléphone : 04.79.62.30.54 - Télécopie : 04.79.96.37.18

2 - Procédure de passation

Marché de service passé selon la procédure adaptée (Ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 - art. 42-2° et Décret n°2016-360 du 25/03/16 - art. 27).

3 - Objet et caractéristiques du marché

Le Parc national de la Vanoise, la commune de Val Cenis (Termignon), EDF et ENEDIS envisagent de déposer la ligne moyenne tension de 20 kVA d'Entre deux Eaux eu égard au coût très élevé de son entretien et aux contraintes paysagères et naturalistes qu'elle représente au cœur du Parc national.

Cette ligne alimente, entre autres, le refuge-porte du Plan du Lac appartenant au Parc national depuis sa construction en 1974. Le bâtiment est implanté à une altitude de 2360 mètres d'altitude en bordure d'une route réglementée goudronnée qui pénètre en cœur du Parc national.

Cette route est interdite à la circulation (sauf autorisation délivrée par le PNV) et reste enneigée une bonne partie de l'année jusqu'à l'ouverture estivale du refuge début juin.

Les principaux protagonistes du démantèlement de la ligne se sont réunis en 2016 et 2017 pour réaffirmer cette volonté commune. Dans cet objectif, le Parc national a fait réaliser en 2017 une étude des scénarii possibles de mise en autonomie énergétique du refuge du Plan du Lac.

Des 5 principaux scénarii émanant de cette étude, réalisée par le bureau d'études Phoenix Energie, le Parc national a retenu la solution qu'elle juge la plus à même de remplir les objectifs d'autonomie énergétiques d'un point de vue technique, pratique et environnemental (énergies renouvelables et maintenance simplifiée).

COUT ESTIMATIF DES TRAVAUX

Le coût total prévisionnel des travaux est estimé à 350 000 € HT.

La consultation est organisée en vue de désigner un maître d'œuvre chargé de la réalisation des travaux et aménagements nécessaires à la mise en autonomie énergétique du refuge.

La mission de maîtrise d'œuvre comprend les éléments suivants :

- AVP : Etude d'avant-projet
- PRO : Projet
- EXE : Etudes d'exécution et de synthèse
- ACT : Assistance au Maître d'Ouvrage pour la passation des marchés de travaux
- VISA : Visa des études d'exécution
- DET : Direction de l'exécution de marchés de travaux
- AOR : Assistance au maître d'ouvrage pour la réception des travaux et durant la période de parfait achèvement de ceux-ci.



4 – Durée du marché

Le présent marché sera conclu avec le prestataire pour la durée de ses études et de la réalisation des travaux prévus pendant l'année 2018. Le marché prendra fin au terme de la période de parfait achèvement de travaux (fin 2019).

5 – Critères de jugement des offres

Les critères de choix de l'offre la mieux-disante sont, par ordre de priorité décroissant (et avec la note correspondante), les suivants :

- Critère 1 : la cohérence technique de l'offre dont notamment les compétences du prestataire, les références, les certifications et les modalités et délais d'intervention - 0-10
- Critère 2 : le coût de la prestation - 0-8
- Critère 3 : éco responsabilité : démarche éco-responsable de développement durable - 0-2

Le prestataire devra clairement se positionner sur ces trois critères.

6 - Dossier à retirer

Ce dossier sera remis gratuitement à tous les prestataires qui en feront la demande écrite ou par courriel ou iront le retirer à l'adresse suivante :

Parc national de la Vanoise – 135, rue du Dr Julliand – 73000 Chambéry.

Le dossier pourra également être téléchargé sur le site www.marches-publics.gouv.fr

La référence de la consultation est : **SM6-2018**

Attention, seules les entreprises ayant retiré le dossier en s'identifiant recevront les éventuelles modifications du DCE et les réponses aux éventuelles questions posées par les autres candidats par courriel. Les entreprises qui téléchargent le DCE d'une manière anonyme ne recevront pas ces informations.

7 - Date limite de remise des offres

Jeudi 8 mars 2018 à 16h00.

8 - Réception des offres

Transmission sur support papier

Les offres devront être remises sous pli cacheté contre récépissé ou envoyées par voie postale avec accusé de réception à :

Mme la Directrice du Parc national de la Vanoise

135, rue du Dr. Julliand - 73000 CHAMBERY

Enveloppe portant la mention : "Offre pour le marché de mise en d'autonomie énergétique du refuge de Plan du Lac – NE PAS OUVRIR".

Les offres qui seront remises (ou dont l'avis de réception serait délivré) après la date et l'heure limite précitées ainsi que remises sous enveloppe non cacheté, ne seront pas étudiées; elles seront renvoyées à leur auteur.

Transmission électronique

Seules les offres électroniques transmises par le biais du site www.marches-publics.gouv.fr seront acceptées.

L'entreprise qui répondra par voie électronique pourra transmettre une copie de sauvegarde de son offre sur une clé USB ou sur papier pour parer à toute éventualité de dysfonctionnement.

La copie de sauvegarde est la copie de l'intégralité des données constituant l'offre, transmise sur un autre support (CD-ROM, clé USB, support papier). Elle doit être transmise dans les mêmes conditions de forme et de délai que l'offre principale, faute de quoi elle sera rejetée.



Elle devra comporter la mention lisible de "copie de sauvegarde".

Si elle est ouverte à la place de l'offre principale, elle s'y substitue totalement. La copie de sauvegarde doit donc contenir tous les éléments requis et être signée comme l'offre principale.

9 - Personne à contacter pour renseignements

Stéphane MARTIN, technicien bâtiment -

tél : 04.79.62.89.68 / 06.81.77.88.99

courriel : stephane.martin@vanoise-parcnational.fr

10 - Date d'envoi de cet avis à la publication chargée de l'insertion

Vendredi 2 février 2018.

